

www.enseignementsecondaire.gou

Route de l'aéro



PROJET D'APPUI A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE AU **BENIN (PAESB**

DIRECTION DE L'INSPECTION PEDAGOGIQUE, DE L'INNOVATION **ET DE LA QUALITE (DIPIQ)**

INSPECTION PÉDAGOGIQUE DÉLÉGUÉE DE L'ATACORA

FORMATION DES AE, CENSEURS ET CHEFS D'ETABLISSEMENT A L'UTILISATION DU GUIDE METHODOLOGIQUE DE L'AE

RAPPORT D'ATELIER 2

JOURNEE DU: 27 juillet 2021

Nom et Prénoms du formateur : DEGUENONVO Saturnin

Contact(s): 96169754

Bassin: Bassin 1 Tanguiéta

Date: 27/07/2021 Site: CEG MATERI

POINT DES ACTIVITES MENEES :

ACTIVITE 1 : Recueil des représentations initiales des participants sur la fonction de l'animateur d'établissement

ACTIVITE 2 : Appropriation de l'axe 1 de la fonction de l'animateur d'établissement **ACTIVITE 3 :** Appropriation de l'axe 2 de la fonction de l'animateur d'établissement **ACTIVITE 4 :** Appropriation de l'axe 3 de la fonction de l'animateur d'établissement.

POINT DES DIFFICULTES RENCONTREES :

- 1. Les difficultés rencontrées sont :
 - Absence de matériels de travail
 - Difficultés d'organisation
 - Retard de l'information

SOLUTIONS APPORTEES:

- Utilisation de nos portables
- Les AE AME renvoyés ont été rappelés

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS

R.A.S

Signature, Nom et prénoms du formateur

GODOVO A. Rodolphe

DEGUENONVO Saturnin

Annexe

L'an deux mil-vingt-un et le mardi 27 juillet s'est tenue la première journée de la formation des animateurs d'établissement, Directeurs et Censeurs dans l'enceinte du CEG Matéri.

A l'entame, le Conseiller Pédagogique Saturnin DEGUENONVO a pris contact avec les participants par les salutations suivies de mots de bienvenue puis la présentation générale du module de formation. Il a ajouté que la formation est prévue pour deux jours et s'articule autour de sept (07) activités, réparties selon le chronogramme suivant :

Horaires	Activités							
	JOUR 1							
8h00 à 08h30	Accueil et installation des participants							
08H 30 à 09h30	Activité 1							
09h30 à 12h	Activité 2							
12h à 13h	Pause libre							
13h à 15h	Activité 3							
15 à 17h	Activité 4							
	JOUR 2							
8h00 à 10h30	Activité 5							
10h30 à 12h	Activité 6 (début)							
12h à 13h	Pause libre							
13h à 14h	Activité 6 (suite et fin)							
14h à 16h	Activité 7							
16h à 17h	Evaluation de la session de formation							

L'ordre du jour 1 est centré sur les quatre activités comme suit :

ACTIVITE 1 : RECUEIL DES REPRESENTATIONS INITIALES DES PARTICIPANTS SUR LA FONCTION DE L'ANIMATEUR D'ETABLISSEMENT

ACTIVITE 2 : APPROPRIATION DE L'AXE 1 DE LA FONCTION DE L'ANIMATEUR D'ETABLISSEMENT

ACTIVITE 3 : APPROPRIATION DE L'AXE 2 DE LA FONCTION DE L'ANIMATEUR D'ETABLISSEMENT

ACTIVITE 4 : APPROPRIATION DE L'AXE 3 DE LA FONCTION DE L'ANIMATEUR D'ETABLISSEMENT.

Ainsi, on retient:

Activité 1 : RECUEIL DES REPRESENTATIONS INITIALES DES PARTICIPANTS SUR LA FONCTION DE L'ANIMATEUR D'ETABLISSEMENT

Résultats

L'animateur d'établissement (AE) coordonne les activités pédagogiques dans sa discipline / spécialité dans son établissement :

- Aide le Censeur dans l'attribution des classes aux professeurs de sa discipline,
- Fait le point du matériel existant et exprime les besoins éventuels
- Anime les conseils d'établissement,
- Elabore et planifie les thèmes d'animation pédagogique,
- Fait des visites de classe
- Collationne les épreuves,
- Veille au respect du planning des activités pédagogiques
- Fait l'encadrement de proximité
- Fait le point du niveau d'exécution du programme
- Met à la disposition de ses collègues les éléments d'appréciation des copies (corrigés types et grille d'appréciation)

Activité 2 : APPROPRIATION DE L'AXE 1 DE LA FONCTION DE L'ANIMATEUR D'ETABLISSEMENT

Résultats

1. L'axe 1 de la fonction d'AE est : Appui conseil au censorat. Pour les questions 2 et 3, on retient :

N°	TÂCHES	N°	ACTIVITES	Périodicité/délai	Valeur cible	Sources de vérification
		1.1	Assister le censeur à attribuer les groupes pédagogiques aux enseignants selon les critères bien définis	Une fois l'an		Tableau synoptique/emplois de temps au censorat
1	Elaborer les emplois de temps	1.2	Estimer la masse horaire à couvrir dans sa discipline		01	Point de la masse horaire à exécuter au censorat
		Faire le point des elesses sens Dès la pr	Dès la première semaine de la rentrée		Point des heures non couvertes au censorat	
	Suivre	2.1	Examiner les cahiers de textes			
2	l'exécution des programmes d'études	2.2	Renseigner la fiche de suivi de la progression	Trimestrielle	03	Rapport du suivi au censorat
		3.1	Centraliser les propositions d'épreuves			 Epreuves Cahiers de notes Cahiers de textes au censorat
	Gérer les épreuves d'évaluation sommative	3.2	Procéder au tri d'épreuves	semestre	04	
3		3.3	Mettre les épreuves à la disposition du censeur			
		3.4	Collationner les épreuves			
		3.5	Suivre le déroulement des évaluations sommatives			
		3.6	Rendre disponible la grille d'appréciation des copies			
			Rendre disponible les statistiques des évaluations sommatives			
			Vérifier l'effectivité des évaluations sommatives d'étapes ainsi que la qualité de leurs contenus	Trimestrielle	03	
		3.9	Analyser les résultats dans sa discipline	Semestrielle	02	Rapport d'analyse des résultats au censorat
	Inventorier le	4.1	Faire le point du matériel			Rapport d'inventaire au
4	4 matériel et les documents	4.2	Faire le point des documents	Trimestrielle	0.5	censorat

4. Les Directeurs, les Censeurs et les animateurs d'établissement (AE) ont identifié les implications de l'axe 1 en lien avec leurs fonctions.

ACTIVITE 3 : APPROPRIATION DE L'AXE 2 DE LA FONCTION DE L'ANIMATEUR D'ETABLISSEMENT

Résultats

1) L'axe 2 de la fonction d'AE est : accompagnement et encadrement de proximité des enseignants

Pour les questions 2 et 3, on retient :

Nº	TÂCHES	N°	ACTIVITES	Périodicité/délai	Valeur cible	Sources de vérification
Ani	Animer les	1.1 Définir des thèmes d'AP Annuellement	01	Liste des thèmes au censorat		
1	séances de	1.2	Elaborer le module			Module
1	conseils	1.3	Animer le déroulement de l'AP	Hebdomadaire	16	Rapports des CE
	d'enseignement	1.4	Rédiger le rapport de l'AP	- Heodomadaire	10	Liste de présence au censorat
		2.1	Identifier les enseignants en difficultés didactique et/ou pédagogique			Liste des enseignants
	Accompagner des	a conception des activités 2.3 Mettre en œuvre la planification Evaluer les progrès des accompagnement 2.4 Evaluer les progrès des accompagnement	09	accompagnés Rapport de		
	_		Mettre en œuvre la planification			remédiation
2	activités d'apprentissage et					au censorat
	dans la gestion	2.5	Rédiger le rapport	Trimestrielle	03	
	d'une classe	2.6	Organiser au besoin des manipulations communes entre les enseignants moins expérimentés des expériences aux laboratoires	Trimestrielle	03	Cahiers de textes au censorat

4. Les Directeurs, les Censeurs et les animateurs d'établissement (AE) ont identifié les implications de l'axe 2 en lien avec leurs fonctions.

ACTIVITE 4 : APPROPRIATION DE L'AXE 3 DE LA FONCTION DE L'ANIMATEUR D'ETABLISSEMENT.

Résultats

- 1) L'axe 3 de la fonction d'AE est : Renforcement des capacités académiques des enseignants de la discipline/spécialité.
 - Pour les questions 2 et 3, on retient :

TÂCHES	N°	ACTIVITÉS	Périodicité/délai	Valeur cible	Sources de vérification
Préparer une séance de renforcement des capacités et de mise à niveau académiques	1.1	Recueillir les difficultés d'ordre académique / disciplinaire Répertorier les connaissances notionnelles et techniques à approfondir en adéquation avec	Une fois par trimestre	3	Modules de renforcement des capacités, listes de présence et rapports d'activité disponibles au censorat
	1.3	Rechercher les sources d'informations fiables			
-	1.4	renforcement des capacités académiques			
Dérouler la séance de renforcement des capacités et de mise à niveau académiques des enseignants	2.1	mutualiser les expériences) Faire la synthèse avec les participants à la séance Evaluer la séance de renforcement des capacités et de mise à niveau académiques des	Une fois par	3	Modules de renforcement des capacités, listes de présence et rapports d'activité disponibles au censorat
Rendre compte de la séance de renforcement des capacités et de la mise à niveau académiques des	3.1	Elaborer le rapport de la séance dans un style cohérent Rendre disponible la liste de	Une fois par	3	Module de renforcement des capacités, listes de présence et rapports d'activité disponibles au censorat
	Préparer une séance de renforcement des capacités et de mise à niveau académiques Dérouler la séance de renforcement des capacités et de mise à niveau académiques des enseignants Rendre compte de la séance de renforcement des capacités et de la mise à niveau	Préparer une séance de renforcement des capacités et de mise à niveau académiques 1.4 Dérouler la séance de renforcement des capacités et de mise à niveau académiques des enseignants Rendre compte de la séance de renforcement des capacités et de la mise à niveau académiques des capacités et de la mise à niveau académiques des	Préparer une séance de renforcement des capacités et de mise à niveau académiques Dérouler la séance de renforcement des capacités et de mise à niveau académiques Dérouler la séance de renforcement des capacités et de mise à niveau académiques Dérouler la séance de renforcement des capacités et de mise à niveau académiques des enseignants Rendre compte de la séance de renforcement des capacités et de mise à niveau académiques Rendre compte de la séance de renforcement des capacités et de mise à niveau académiques Rendre compte de la séance de renforcement des capacités et de mise à niveau académiques des enseignants Rendre compte de la séance de renforcement des capacités et de la mise à niveau académiques des enseignants Rendre disponible la liste de présence, celles des absents et des retardataires	Préparer une séance de renforcement des capacités et de mise à niveau académiques Dérouler la séance de renforcement des capacités et de mise à niveau académiques Dérouler la séance de renforcement des capacités et de mise à niveau académiques Dérouler la séance de renforcement des capacités et de mise à niveau académiques des enseignants Rendre compte de la séance de renforcement des capacités et de mise à niveau académiques des enseignants Rendre compte de la séance de renforcement des capacités et de mise à niveau académiques des enseignants Rendre compte de la séance de renforcement des capacités et de mise à niveau académiques des enseignants Rendre compte de la séance de renforcement des capacités et de mise à niveau académiques des capacités et de la mise à niveau académiques des capacités et de la mise à niveau académiques des capacités et de la mise à niveau académiques des capacités et de la mise à niveau académiques des capacités et de la mise à niveau académiques des capacités et des renforcement des capacités et de la mise à niveau académiques des capacités et des renforcement des capacités et de la mise à niveau académiques des capacités et des renforcement des capacités et de renforcement des capacités et de la mise à niveau académiques des retardataires	Préparer une séance de renforcement des capacités et de mise à niveau académiques des enseignants Préparer une séance de renforcement des capacités et de mise à niveau académiques 1.2 Répertorier les connaissances notionnelles et techniques à approfondir en adéquation avec les documents officiels Rechercher les sources d'informations fiables Rédiger le module de renforcement des capacités académiques Mettre en œuvre le module de renforcement des capacités et de mise à niveau académiques des enseignants 2.1 Faire la synthèse avec les participants à la séance Evaluer la séance de renforcement des capacités et de mise à niveau académiques des enseignants Rendre compte de la séance de renforcement des capacités et de mise à niveau académiques des capacités et de la mise à niveau Rendre compte de la séance de renforcement des capacités et de mise à niveau académiques des capacités et de la mise à niveau

4. Les Directeurs, les Censeurs et les animateurs d'établissement (AE) ont identifié les implications de l'axe 3 en lien avec leurs fonctions.

Il faut aussi souligner la présence de l'encadreur superviseurs, l'Inspecteur de français à la DIPIQ, GODOVO A. Rodolphe, qui n'a manqué d'encourager les participants à cette formation.

Démarré à 08 h, la première journée a pris fin à 17 h.



Route de l'aéro 10 BP 250 Coto

☎: (229) 21 32 38 43; Fax : 21 32 41 88 v www.enseignementsecondaire.gou

REPUBLIQUE DU BENIN

PROJET D'APPUI A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE AU BENIN (PAESB

DIRECTION DE L'INSPECTION
PEDAGOGIQUE, DE L'INNOVATION
ET DE LA QUALITE (DIPIQ)

INSPECTION PÉDAGOGIQUE DÉLÉGUÉE DE L'ATACORA

FORMATION DES AE, CENSEURS ET CHEFS D'ETABLISSEMENT A L'UTILISATION DU GUIDE METHODOLOGIQUE DE L'AE

RAPPORT D'ATELIER

JOURNEE DU: 28 juillet 2021

Nom et Prénoms du formateur : DEGUENONVO Saturnin

Contact(s): 96169754

Bassin: Bassin 1 Tanguiéta

Date: 28/07/2021 Site: CEG MATERI

POINT DES ACTIVITES MENEES :

ACTIVITE 5 : Appropriation de l'axe 4 de la fonction de l'animateur d'établissement **ACTIVITE 6 :** Appropriation de l'axe 5 de la fonction de l'animateur d'établissement

ACTIVITE 7 : Objectivation et évaluation

POINT DES DIFFICULTES RENCONTREES :

R.A.S

SOLUTIONS APPORTEES:

R.A.S

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS

- Organiser cette formation juste après l'élection des AE
- Doter les sites de matériels de travail

-	Réduire la masse horaire hebdomadaire du travail	des AE pour l'efficacité
	Signature, Nom et prénoms du fo	rmateur
GODOVO A	. Rodolphe	DEGUENONVO Saturnin

Annexe

L'an deux mil-vingt-un et le mercredi 28 juillet s'est tenue la deuxième journée de la formation des animateurs d'établissement, Directeurs et Censeurs dans l'enceinte du CEG Matéri.

A 08 heures 05 minutes, le Conseiller Pédagogique, Saturnin DEGUENONVO a lancé les activités après les salutations d'usage. Le rapport de la première journée a été lu et amendé par les participants.

On note les résultats suivants pour les activités de la deuxième journée.

ACTIVITE 5: APPROPRIATION DE L'AXE 4 DE LA FONCTION DE L'ANIMATEUR D'ETABLISSEMENT

Résultats:

- 1. L'axe 4 de la fonction d'AE est : L'animation des activités pédagogiques de la discipline ou champ disciplinaire.
 - Pour les questions 2 et 3, on retient :

Nº	TÂCHES	N°	ACTIVITES	Périodicité/délai	Valeur cible	Sources de vérification
		1.1	S'approprier les documents pédagogiques en vigueur et les mettre à disposition des enseignants de la même discipline, avec l'appui de l'administration (guides programmes, canevas)	Une semaine avant la rentrée	1	Les documents sont disponibles en version papier et numérique au censorat
	Vérifier la mise	1.2	Réajuster les plannings en fonction des réalités de l'établissement	Dramièra céanca	1	Existence de copies des plannings réajustés à la direction et au censorat.
1	en œuvre des plannings annuels des programmes d'études	1.3	Planifier les activités pédagogiques de façon hebdomadaire, mensuelle, trimestrielle (organisation des quatre évaluations sommatives)	Trimestrielle	3	Plannings d'activités pédagogiques disponibles en version électronique et en version papier à la direction et au censorat.
		1.4	Distribuer des tâches aux enseignants de la discipline : proposition des épreuves d'évaluations sommatives ; proposition de thèmes relatifs aux besoins spécifiques des enseignants de l'établissement	Deux fois par	4	Tableau des tâches disponible à la direction et au censorat

		1.5	Faire le suivi, l'évaluation et la remédiation	Une fois pa trimestre	r 3	Rapports disponibles à la direction et au censorat
		2.1	Préparer les conseils d'enseignement : informer l'administration des besoins éventuels liés à l'activité à dérouler.	Hebdomadaire	22	Module d'animation et fiche de rapport disponibles à la direction et au censorat
2	Gérer les conseils d'enseignement	2.2	Dérouler les animations	Hebdomadaire	22	Liste de présence disponible à la direction et au censorat
		2.3	Rendre compte à son administration de l'activité, à partir des outils de reddition de compte existants :	Hebdomadaire e	22+2=24	Rapport de CE conforme à l'outil du REAP disponible à la direction et au censorat
		3.1	Réaliser des visites d'accompagnement	trimestre	r 3	Rapport de visite d'accompagnement disponible
	Appuyer, conseiller et	3.2	Rédiger un rapport d'activités à la fin de chaque semestre sur les enseignants de sa discipline	Une fois pa semestre	r 2	Rapport disponible à la direction et au censorat
3	suivre les enseignants de la discipline/spécial ité concernée.	3.3	Assister les responsables administratifs de son établissement dans l'élaboration des emplois du temps et le contrôle des progressions des enseignants dans l'exécution des programmes d'études	Une fois l'an	1	Rapport d'activité, emplois du temps et statistiques disponibles à la direction et au censorat

4. Les Directeurs, les Censeurs et les animateurs d'établissement (AE) ont identifié les implications de l'axe 4 en lien avec leurs fonctions.

ACTIVITE 6 : APPROPRIATION DE L'AXE 5 DE LA FONCTION DE L'ANIMATEUR D'ETABLISSEMENT

Résultats :

- 1- L'axe 5 de la fonction d'AE est : Instauration d'un climat relationnel favorable à la gestion des apprentissages.
 - Pour les question 2 et 3, on retient :

N°	TÂCHES	N°	ACTIVITES	Périodicité/délai	Valeur cible	Sources de vérification
		1.1	Responsabiliser les enseignants dans les différents travaux			
	Manager le conseil	1.2	Promouvoir une gestion participative des enseignants aux activités		19	Grille d'évaluation du conseil d'enseignement
1		1.3	Développer le sens de l'humilité au sein du groupe	Une fois par semaine		
	d'enseignement	1.4	Développer le sens de l'écoute au sein du groupe			au censorat/ direction
		1.5	Faire développer les valeurs éthiques, morales et déontologiques			
		2.1	Contribuer à l'appropriation des textes règlementaires			Teytes
		2.2	Contribuer au respect des textes règlementaires			Textes règlementaires auprès des enseignants Rapports de gestion de conflit au censorat/ direction
2	les conflits 2.	2.3	Gérer les conflits	En permanence	-	
		2.4	Développer le sens de l'écoute au sein du groupe			
		2.5	Cultiver l'équité au sein du conseil d'enseignement			
3	3 Accompagner l'administration		Participer à la médiation dans la gestion des conflits	En permanence	-	
		3.2	Participer à la gestion optimale des préoccupations des enseignants lors de l'élaboration des emplois de temps			Rapport de gestion de conflit Rapports de visite de classe
		3.3	Instaurer une bonne ambiance de travail à l'occasion des visites de classe			au censorat/direction
4	Développer les relations extérieures	4.1	Promouvoir les échanges entre son établissement et les autres établissements au plan matériel et humain du bassin ou de la zone Favoriser les échanges entre les divers conseils d'enseignement	En permanence	-	Compte rendu
		4.2	divers conseils d'enseignement de l'établissement			

4. Les Directeurs, les Censeurs et les animateurs d'établissement (AE) ont identifié les implications de l'axe 5 en lien avec leurs fonctions.

ACTIVITE 7: OBJECTIVATION ET EVALUATION

Résultats:

- 2. Les acquis au terme de la formation sont :
 - L'AE est un appui conseil au censorat
 - Il accompagne et encadre les enseignants de sa discipline
 - Il renforce les capacités académiques des enseignants de sa discipline
 - Il anime les activités pédagogiques de la discipline
 - Il entretient de bons rapports avec ses collègues.
- 3. Les difficultés rencontrées sont :
 - Absence de matériels de travail
 - Difficultés d'organisation

Retard de l'information

Solutions apportées :

- Utilisation de nos portables
- Les AE AME renvoyés ont été rappelés
- 4. Evaluation de la formation

Appréciations	Passable	Assez bien	Bien	Très bien
Rubriques				
Période choisie	21	00	00	00
Agenda de travail	00	02	10	09
Mode de gestion de l'agenda	00	00	01	20
par l'animateur				
Matériels de travail	21	00	00	00
Pertinence des activités	00	00	06	15
Mode de gestion des	00	00	04	17
activités				
Auto-évaluation	00	06	10	05
Prestation des animateurs	00	00	02	19